

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Toulouse, le 03 mai 2024

Lancement de la nouvelle feuille de route régionale de lutte contre les addictions 2023-2027

Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne et Didier Jaffre, directeur général de l'ARS Occitanie, avec l'appui de Santé Publique France, ont décidé de poursuivre leur stratégie de lutte contre les addictions en s'associant autour d'une nouvelle feuille de route régionale de lutte contre les addictions.

Dans la continuité des orientations prises lors de la première feuille de route, **cinq axes prioritaires** ont été définis afin de lutter contre les addictions en Occitanie, tout en poursuivant les actions d'ores et déjà déployées :

1. Consolider les partenariats, les connaissances et la coordination entre les différents acteurs
2. Prévenir les conduites addictives chez les jeunes
3. Prévenir et réduire les risques dans les différents milieux de vie
4. Renforcer les actions en direction des publics vulnérables
5. Poursuivre la lutte contre le tabac, en lien avec les orientations nationales

L'ambition partagée consiste, d'une part, à prévenir les addictions (avec ou sans produits) dès le plus jeune âge, en instaurant des programmes de développement des compétences psychosociales qui permettront aux enfants de bénéficier des aptitudes favorisant le bien-être physique, mental et social et prévenant une vaste gamme de comportements aux incidences néfastes sur la santé. Et, d'autre part, à réduire à terme la consommation de substances psychoactives mais également les comportements qui l'accompagnent (harcèlement, violence, etc.).

Les addictions, enjeux de santé et de sécurité publiques

Les conduites addictives représentent un enjeu de société et de santé publique majeur compte tenu des dommages sanitaires et sociaux qu'elles engendrent, des conséquences en matière de sécurité, de trafic, de délinquance ainsi que le coût induit pour les finances publiques. Par ailleurs, il s'agit d'un phénomène qui touche tous les pans de la société, tous les milieux de vie et toutes les classes d'âge, et en particulier les jeunes dont les niveaux de consommation sont parmi les plus élevés en Europe, et ce quel que soit le produit. Les consommations de substances psychoactives, génèrent en outre des problèmes majeurs de sécurité et de tranquillité publiques.

En termes de santé publique, en France, le tabac et l'alcool sont les deux premières causes de mortalité évitables : 75 000 décès par an liés au tabac (dont 45 000 par cancer) et 41 000 décès par an liés à l'alcool (dont 16 000 par cancer).

La région Occitanie fait partie des régions dans lesquelles les prévalences de consommation quotidienne de tabac et d'alcool sont les plus élevées :

- 28,5 % des 18 – 75 ans fument quotidiennement, soit 1 200 000 fumeurs. L'Occitanie est ainsi la deuxième région de France avec la prévalence de tabagisme quotidien chez les 18-75 ans la plus élevée après la Provence-Alpes-Côte-d'Azur (29,1% en PACA et 25,3% en France). *La prévalence en Occitanie est sensiblement plus élevée chez les hommes (30,5%) que chez les femmes (26,6%) ;*
- 11 % des 18 – 75 ans consomment de l'alcool tous les jours en Occitanie (8 % en France), avec une *prévalence significativement plus élevée chez les hommes (16,6%) que chez les femmes (5,6%).*

En termes de sécurité publique, les conduites addictives sont responsables de nombreux accidents. Ainsi, en 2022, l'alcool était présent dans 25% des accidents mortels au niveau national.

Un partenariat renforcé pour prévenir et lutter contre les addictions

L'objectif premier de cette feuille de route est de renforcer les partenariats – tant institutionnels qu'associatifs - les connaissances et la coordination entre les différents acteurs. Pour ce faire, les instances de gouvernance déjà en place seront renforcées afin de favoriser l'engagement de l'ensemble des acteurs dans le domaine des addictions.

À l'échelon régional, comme à celui des territoires, cette feuille de route visera à donner plus de force, de cohérence et de visibilité à l'action publique.

Déclinaison territoriale et évaluation de la feuille de route

Les préfetures de département et délégations départementales de l'ARS déclineront cette feuille de route afin de l'adapter aux spécificités locales à travers la formalisation de feuilles de routes départementales, sur la base des axes de travail retenus à l'échelon régional.

Afin d'assurer un retour d'expérience sur les actions mises en œuvre, un suivi pluriannuel des actions sera réalisé et couplé d'une évaluation annuelle, donnant lieu à la formalisation d'un rapport.

Contacts presse

Préfecture de la région Occitanie

Marie LATREILLE DE FOZIÈRES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

service-presse@occitanie.gouv.fr

Santé publique France

Stéphanie CHAMPION : 01 41 79 67 48
Camille LE HYARIC : 01 41 79 68 64
Céline COULAUD : 01 41 79 68 22

presse@santepubliquefrance.fr

Retrouvez-nous sur



Agence régionale de santé

Vincent DROCHON 04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 (Montpellier)
vincent.drochon@ars.sante.fr

Sébastien PAGEAU 04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)
sebastien.pageau@ars.sante.fr

Anne CIANFARANI 05 34 30 25 39/ 07 60 37 01 19 (Toulouse)
anne.cianfarani@ars.sante.fr

www.occitanie.ars.sante.fr
[@ARS_OC](https://twitter.com/ARS_OC)